

Groupe H2AIR

Origine du groupe :

H2AIR a été immatriculé le 21 janvier 2008 ; la société a été créée initialement par Stefan Klein dit Simon, citoyen allemand, demeurant à DOSSOW (RFA) et par Fouazi Mahfouz, citoyen libanais, demeurant à Beyrouth.

Son capital social de départ entièrement libéré s'est élevé à 50.000 euros ; il était détenu à sa création par Stefan Simon pour 80% (Stefan Simon assure la présidence de la société) et pour 20% par Fouazi Mahfouz pour 20%.

Le 18 février 2008, moins d'un mois plus tard, Stefan Simon est révoqué de son poste de président pour être remplacé par Roy Mahfouz, fils de Fouazi Mahfouz.

On peut supposer que Stefan Simon a dû céder ses actions.

Toujours est il que le 1^{er} août 2008, se tient une AG de la société où apparaissent deux nouveaux actionnaires en lieu et place de Stefan Simon :

- Pour 40% du capital par Stream Invest Holding AG, société suisse, opérateur développeur de sites éoliens,
- Pour 40% du capital par CP Erste Beteiligungs GmbH, société allemande, filiale du groupe RP Invest GmbH, fondé et détenu par Carsten Paatsch.

A cette même assemblée, la société rachète 4 parcs éoliens : Parc Meuthe et Moselle 1 (devenus Parc éolien des Tulipes), parc éolien Vosges 1, parc éolien Vosges 2 (devenus Parc éolien des Myosotis) et parc éolien Aube 1.

Les cédants consentent à H2air un crédit vendeur payé avec les résultats futurs des parcs ; ce crédit apparaît sous forme d'un compte courant ; la dette de H2air connaît alors un pic à 6,6 m€ environ ; elle est amortie en deux ans.

Le rapprochement de H2AIR avec l'un de ces deux nouveau associés n'est pas dû au hasard: Jusqu'à son entrée dans H2air, Roy Mahfouz était directeur de projets à Socourt (Vosges) du groupe allemand éolien « win:pro develop GmbH & Co. KG » et c'est ce groupe qui avait développé deux projets Meurthe et Moselle 1 et Vosges 1 ; ces projets ont été cédés en février 2008 à RP Invest GmbH qui les apportés à H2air dans la corbeille de mariée.

Faouzi Mahfouz décède en 2016 ; Roy Mahfouz devient actionnaire en lieu et place de son père.

Jusqu'en avril 2017, la répartition du capital de H2air reste inchangée : 40% Stream Invest, 40% CP Erste Beteiligungs GmbH et 20% Roy Mahfouz.

En mai 2017, la société procède à une réduction de capital au profit de Stream Invest et rachète 998 actions détenues par cet actionnaire pour les annuler (19,96 % de son capital social) pour un montant de 6.341.011 euros ; **cette opération valorise la société 31.768.568 euros.**

Cette valorisation a été confirmée par un commissaire aux apports qui analyse l'opération d'apport des actions détenues par Roy Mahfouz à sa holding personnelle la SASU « Energie Dans le Vent » créée en mai 2017.

Les opérations en France de H2air

H2air se présente comme un développeur. Ainsi qu'il l'explique dans ses demandes d'autorisation :

« Le but du développeur du projet, H2air, est d'amener cette société à être autoportante à l'aide de son projet éolien. Celui-ci assure la trésorerie nécessaire à la société « Eoliennes de LYS 1 » pour assumer ses responsabilités d'exploitant en sollicitant les prestations de services des experts qualifiés. Un contrat de gestion de tous les aspects techniques et administratifs de l'exploitation sera conclu avec la société H2air. Celle-ci est une société fille de H2air spécialisée dans ces domaines d'activité. Ce document a pour but de démontrer que la société « Eoliennes de LYS 1 » détenue à 100% par H2air se munira de toutes les capacités techniques et financières requises pour gérer l'exploitation du projet éolien « Parc éolien de LYS 1 ».

En fait, dès lors qu'il jette son dévolu sur un secteur, il crée une société d'exploitation éolienne (qui porte un nom de fleur...) ; c'est cette société d'exploitation qui se présente face aux Autorités comme étant le maître d'ouvrage, **c'est-à-dire le responsable à long terme des engagements environnementaux alors même qu'elle a un capital social symbolique ni aucun personnel.**

H2air explique que la société d'exploitation ainsi créée devient « **autoportante** » ; des accords sont alors ficelés rapidement pour céder la propriété des installations techniques, H2air ne gardant que les contrats d'exploitation au travers les coquilles.

A ce jour, on dénombre 48 filiales « fleuries » du groupe H2air ; le capital social moyen est de 17 k€ environ.

NOM DE LA SOCIETE D'EXPLOITATION	DATE CREATION	CAPITAL SOCIAL	NOM DE LA SOCIETE D'EXPLOITATION	DATE CREATION	CAPITAL SOCIAL	NOM DE LA SOCIETE D'EXPLOITATION	DATE CREATION	CAPITAL SOCIAL
EOLIENNES DES MYOSOTIS	2007	1 000 €	EOLIENNES DES COSMOS	2013	16 000 €	EOLIENNES DE MYRTILLE	2017	15 000 €
EOLIENNES DES TULIPES	2007	278 000 €	EOLIENNES DES ORCHIDEES	2013	18 900 €	EOLIENNES DES PIVOINES	2017	15 000 €
LES EOLIENNES DU COQUELICOT 2	2008	1 234 €	EOLIENNES DU TREFLE	2013	1 000 €	EOLIENNES DES JONQUILLES	2017	15 000 €
EOLIENNES DES COLCHIDIQUES	2009	12 024 €	EOLIENNES DES CAPUCINES	2013	1 000 €	POSTE DES TULIPES "pdt"	2017	15 000 €
EOLIENNES SOURCE DE MEUSE	2009	30 285 €	EOLIENNES DE LYS 1	2013	10 000 €	EOLIENNES DES BRUYERES	2018	15 000 €
EOLIENNES D'EGLANLINE	2010	10 000 €	EOLIENNES DES BLEUETS	2014	9 000 €	EOLIENNES DES CERISES	2018	15 000 €
EOLIENNES D'IRIS	2010	1 €	EOLIENNES DES VIOLETTES	2014	2 000 €	EOLIENNES DES ALTHEAS	2018	15 000 €
EOLIENNES DE LILAS	2010	10 030 €	EOLIENNES DES OEUILLETS	2014	2 000 €	EOLIENNES DES GARANCES	2018	15 000 €
EOLIENNES DES LUNAIRES	2010	1 €	EOLIENNES DES HORTENSIAS	2015	2 000 €	CENTRALE SOLAIRE DU TOURNESOL	2019	15 000 €
EOLIENNES DE DAHLIA	2011	13 000 €	EOLIENNES DES PASSIFLORES	2015	2 000 €	EOLIENNES DES JACINTHES	2019	15 000 €
EOLIENNES DU JASMIN	2011	20 000 €	EOLIENNES DES PENSEES	2015	2 000 €	EOLIENNES DES AZALEES	2019	15 000 €
EOLIENNES DE MARGUERITE	2011	1 €	EOLIENNES DES PAQUERETTES	2015	30 000 €	EOLIENNES DES STELLAIRES	2019	15 000 €
EOLIENNES DE LA VALLEE	2012	1 000 €	EOLIENNES DES LIMODORES	2015	2 000 €	EOLIENNES DES POTENTILLES	2019	15 000 €
EOLIENNES DU LIN	2012	19 000 €	EOLIENNES DES PRIMEVERES	2015	2 000 €	EOLIENNES DES PETUNIAS	2019	15 000 €
EOLIENNES DU CAMELIA	2012	40 000 €	POSTE DES FOUGERES	2015	2 000 €	EOLIENNES DES PIMPRENELLES	2019	15 000 €
CAMPAGNE DES CHARMES	2012	46 100 €	EOLIENNES DES LUPINS	2016	2 000 €	EOLIENNES DES ASTERS	2019	15 000 €
						EOLIENNES DES CASSIS	2019	15 000 €

Il est impossible de répertorier les parcs pour lesquels toutes les filiales « fleuries » au capital social symbolique, H2air a pris des engagements environnementaux.

Notons simplement quelques extraits d'une demande d'autorisation récente (2016):

- En 2012, H2air a eu son premier grand succès en réalisant 3 parcs pour un total de 32 MW dans le département de l'Aube en Champagne-Ardenne.
- En 2014, H2air a commencé la construction d'un autre parc de 45 MW, dans le département de l'Aube également. La réalisation de ce projet a été finalisée en été 2015.
- En 2015 H2air a eu son premier grand succès en Picardie avec la construction d'un parc de 11,5 MW, puis a continué en 2016 avec la mise en service en Janvier d'un parc de 18,4 MW.

- En plus de ces projets déjà mis en service, 67 MW de demandes de permis de construire ont été accordées à H2air. Ce résultat est singulièrement notable et vient conforter le savoir-faire de l'équipe, la gestion de la société et le business plan établi à la création de H2air.

Le résultat financier du groupe H2air :

La société a été créée avec un capital de **50.000** euros entièrement libéré en janvier 2008.

Au 31 décembre 2017 soit 10 ans plus tard, les capitaux propres de cette société se montent à 25.297.100 euros après une distribution de 10.841.400 euros ; le montant de résultat cumulé se monte à **36.088.500 euros** (capitaux propres au 31/12/2017 + cumul des distributions – capital historique).

Ceci représente 721,77 fois le capital risqué ou un taux de rendement sur fonds propres de 193,13% par an pendant 10 ans.